

Quelles sont les caractéristiques du site de prélèvement ?



Nom du site : Après le barrage
Commune : Poses
Département : EURE
Cours d'eau : Seine

Position GPS : 49,310397°
Granulométrie majoritaire : 1,227679°
 Sables fins
Longueur transect (m) : 10



- **Orientation, Vents dominants, Courants dominants :** N, NW, N
- **Usage et fréquentation :** Lieu de pêche soumis à l'influence de la marée et au courant de la Seine.
- **Localisation :** barrage à 500 mètres en amont, à 200 mètres d'un village, à 2,3 km d'une station d'épuration .
- **Fréquence de nettoyage :** pas de nettoyage connu
- **Condition météo les jours précédents le prélèvement :** Pas de conditions particulières. Peu de pluie sur les 15 derniers jours.

Quelle quantité et quels types de macrodéchets sont présents sur le site ?

Macro-déchets collectés



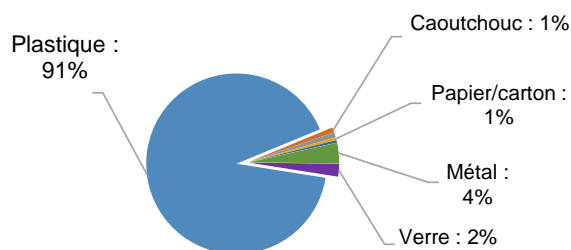
Sur le site :

Présence totale : **2180** déchets/100m
 Poids : **30** kg déchets/100m
 Volume : **130** L déchets/100m

Les résultats à l'échelle nationale de l'année (21-22) seront disponibles en juin 2022 :

<https://plastiquealaloupe.fondationtaraoccean.org/analyses-scientifiques/analyses-des-chercheurs/>

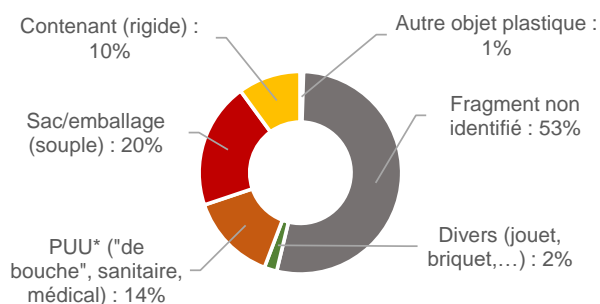
Diversité des matériaux



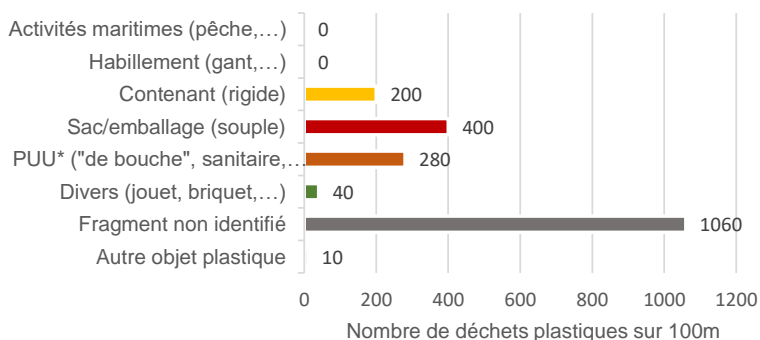
Quelles catégories d'utilisation des plastiques semblent le plus impacter le site ?

Présence totale en déchets plastiques : **1990** déchets/100m

Typologie de plastiques



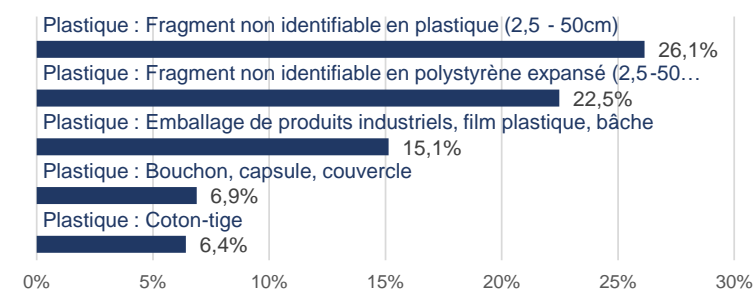
Pourcentage de déchets plastiques



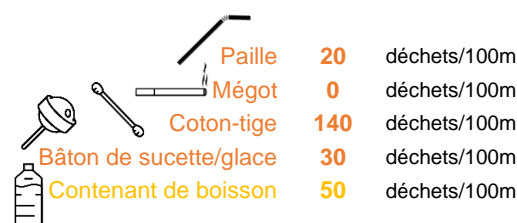
*PUU : plastique à usage unique

Quels sont les déchets les plus abondants ? Présence/absence de certains déchets plastiques "phares" ?

Top 5 des macrodéchets les plus abondants (tous matériaux confondus)



Quelques macroplastiques cibles



Pour en savoir plus sur la façon dont ont été générés ces résultats :

https://plastiquealaloupe.fondationtaraoccean.org/wp-content/uploads/2021/12/21-22_Notice_FM.pdf

Analyse effectuée par le Cedre et le laboratoire océanologique de Banyuls sur mer à l'aide du logiciel Excel (jeu de données PAL 2021-2022 ; données obtenues pour des macrodéchets supérieurs à 2,5cm)